

Organisée le 22 avril 2018 de **09h45 à 18h00** par  
**Damien Figuet** (Cadre initiateur SNE)  
06 33 88 34 60 ou [figuetd@gmail.com](mailto:figuetd@gmail.com)

## Objectifs de la sortie

- Découvrir le milieu naturel et ses particularités
- Grimpe en moulinette sur dalle / Grimpe en tête selon les capacités de chacun

09h45	<b>RDV : Gymnase des Vignes</b> : Récupération du matériel d'escalade
10h00	Départ pour le site naturel d'Escalade du <b>Wackenbach</b> (Schirmeck) Coordonnées GPS DD : 48.484296° 7.201476°  🚗 <b>Itinéraire commun</b> <i>Prendre N83 à Geispolsheim et quitter Rue des Vignes, Rue Jules Ferry, Route de Lyon et Rue du Pont du Péage Suivre A35, A352 et D1420 en direction de D942004. Prendre la sortie D392 et quitter D1420 Prendre Route de Strasbourg/D392, Rue du Maréchal Leclerc et Route du Donon/D392 en direction de Route Forestière de la Muhlmatt</i>
12h00	Repas tiré du sac
17h15	🚗 Départ du site et reprise de l' <b>itinéraire commun</b>
18h00	<b>RDV : Arrivée au Gymnase des Vignes</b>

Planning par étape

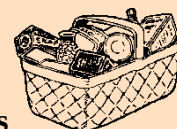
## Équipement fourni par le club



- L'**équipement d'escalade** (casque, baudrier, cordes, dégaines, longues, assureur)
- **Trousse de secours**

## Ressources à emmener

- **Repas sorti du sac** pour le midi
- **Boissons, goûter**
- **Vêtements et chaussures adaptées** aux prévisions météo et à la marche d'approche (ex. : coupe-vent, baskets, vêtements de pluie)



## Exigences particulières



- ☺ La sortie est **réservée aux licenciés du club** à jour.
- ☺ Une licence découverte (5,00 €) est à demander à l'avance aux cadres pour les accompagnateurs voulant assurer ou grimper durant la journée.
- ☺ Le **port du casque** est **obligatoire** pour tous en bas du rocher et sur le rocher.
- ☺ La sortie reste exclusivement **non-fumeur**.
- ☺ L'équipe d'encadrement se réserve le droit d'**annuler la sortie en cas de situation défavorable** (conditions climatiques ou autre situation)
- ☺ Tout licencié mineur sans **fiche d'autorisation parentale** sera refusé.

**A rendre obligatoirement avant la date de la sortie à un cadre du club.**

Je, soussigné \_\_\_\_\_, demeurant à \_\_\_\_\_  
NOM, Prénom Ville de résidence

Confirme avoir compris les informations en première page, concernant la sortie organisée le :

**Dimanche 22 avril 2018 de 09h45 à 18h00**  
**Site naturel d'Escalade du Wackenbach (Schirmeck)**

**Autorise à participer :**

Mon enfant : \_\_\_\_\_, né(e) le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
NOM, Prénom Jour Mois Année

N° licence au club : \_\_\_\_\_  
Numéro (se situant sur la carte de licence)

Allergies, traitement médical, médicaments déconseillés :

\_\_\_\_\_

Numéro d'assurance et de sécurité sociale : \_\_\_\_\_  
Numéro

**Autorise par ailleurs :**

- Toute **intervention chirurgicale** en cas de nécessité, les cadres s'engageant à m'avertir au plus tôt.
- Mon enfant à être transporté dans le véhicule personnel d'un bénévole ou d'un des parents désignés par l'association pour le déplacement.
- L'encadrement à laisser mon enfant quitter le gymnase seul au retour.

**Participerai moi-même à la sortie en tant qu'accompagnateur ou licencié et :**

- Pourrai covoiturer mon/mes enfants.
- Pourrai covoiturer des licenciés supplémentaires<sup>1</sup> jusqu'à \_\_\_\_\_ place(s).  
Nombre
- Souhaite grimper, mon numéro de licencié : \_\_\_\_\_  
Numéro se situant sur la carte de licence
- Souhaite grimper mais ne suis pas licencié au club<sup>2</sup> (joindre chèque de 5€).
- Me rendrai directement sur place (déconseillé en cas de changement de programme).

Personne(s) **disponible(s)** à contacter en cas d'**urgence** ou d'**anomalie** :

\_\_\_\_\_  
NOM, Prénom Numéro de téléphone

\_\_\_\_\_  
NOM, Prénom Numéro de téléphone

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
Ville Jour Mois Année

**Signature**  
avec mention « *lu et approuvé* »

1. Dans le cas où vous covoiturer des mineurs, vous garantesz être en possession d'un permis de conduire valide et vous engagez à utiliser un véhicule en état avec un contrôle technique valide, à ne pas consommer d'alcool, à garantir une place avec ceinture de sécurité et à respecter les consignes d'itinéraires communiquées par les cadres au moment du départ.

2. Une licence découverte sera enregistrée (limité à 3 licences découverte par saison), payable 2 jours avant la sortie au plus tard.